

Avortement : le peuple et les cantons ont choisi

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **65 (1977)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDE EN 1912 PAR EMILIE GOURD

Salon des Arts Ménagers de Genève

STAND «FEMMES SUISSES»

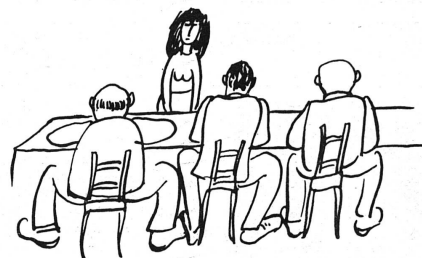
26 octobre - 6 novembre

Venez nous voir - Venez nous parler



- 7 OCT. 1977

AVORTEMENT :



Le peuple et les cantons ont choisi

Dans notre dernier numéro, Anne-Françoise de Jongh vous présentait objectivement les avantages et les défauts de la SOLUTION DU DÉLAI ; la présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, Jacqueline Berenstein-Wavre vous disait pourquoi elle voterait OUI ; notre correspondante, Claire Masnata-Rubattel a fait de même.

Aujourd'hui, la présidente de votre journal vous dit pourquoi elle est déçue.

Voir page 3

Après l'échec de la solution du délai

Une constatation

Le résultat de cette votation montre que la Suisse est très divisée sur ce délicat problème de l'interruption de la grossesse. L'Eglise catholique en a fait un problème de foi alors que l'Eglise protestante s'est tenue à l'écart. Et les femmes, dit-on, sont encore très influencées par l'Eglise.

Division aussi entre les femmes des cantons urbains et industrialisés et les cantons campagnards.

Division si tranchée et si passionnée qu'on n'arrivera pas, dans un proche avenir à trouver une solution qui convienne à toutes.

Alors que faire ?

Que les femmes s'unissent pour éviter les avortements légaux ou clandestins en :

- développant les centres de planning familial *prescriptifs* pouvant prescrire la pilule ou d'autres méthodes contraceptives ;
- créant une véritable assurance maternité, avec interdiction de licenciement pour cause de grossesse ;
- reconnaissant qu'un enfant supplémentaire demande de l'investissement en affectivité, en temps, en surface d'appartement, en argent ;
- donnant des conditions de travail décentes pour les femmes qui doivent mener de front une vie de jeunes mamans et une vie professionnelle.

Faisons confiance aux progrès de la médecine

Dans quelques années les chimistes auront mis au point « la pilule du lendemain ». Alors le problème de l'avortement sera en grande partie résolu.

Mais élever plus de deux enfants par famille posera encore toujours des problèmes d'organisation, de temps, d'argent aux femmes. Ceci tant que notre société toujours plus industrialisée ne reconnaîtra pas aux familles nombreuses le droit à la même qualité de vie qu'aux autres.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Dossiers du mois

Troc familial page 2

Les détenues de Hindelbank page 3

Information ménagère pages 5-6